



# ACADEMIE DE DIJON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or**

Académie de Dijon

*Audacieuse et* ENGAGÉE  
• • • •



**ACADEMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or

Circonscription de Chenôve



# RÉUNION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS

Lundi 01 Décembre 2025

Claire VAUTRAIN, IEN en charge de la circonscription de Chenôve

Académie de Dijon

*Audacieuse et* ENGAGÉE  
• • •

# Sommaire

- **Actualités**
- **Pilotage fonctionnel**
  - Les référents de circonscription
  - La coopérative scolaire
  - La sécurité dans les établissements
  - Les relations partenariales
- **Pilotage pédagogique**
  - La planification des instances
  - Le parcours des élèves
  - La continuité pédagogique GS/CP

## Les opérations de carte scolaire

- Recueil des effectifs
- **ONDE : mise à jour systématique**
- **Effectifs : remonter à l'IEN de toute variation** (baisse / hausse)
- Circulaire « mouvement intra-départemental » : un point d'appui du directeur en conseil des maitres lors de situation de fermeture

2. Mesures de carte scolaire

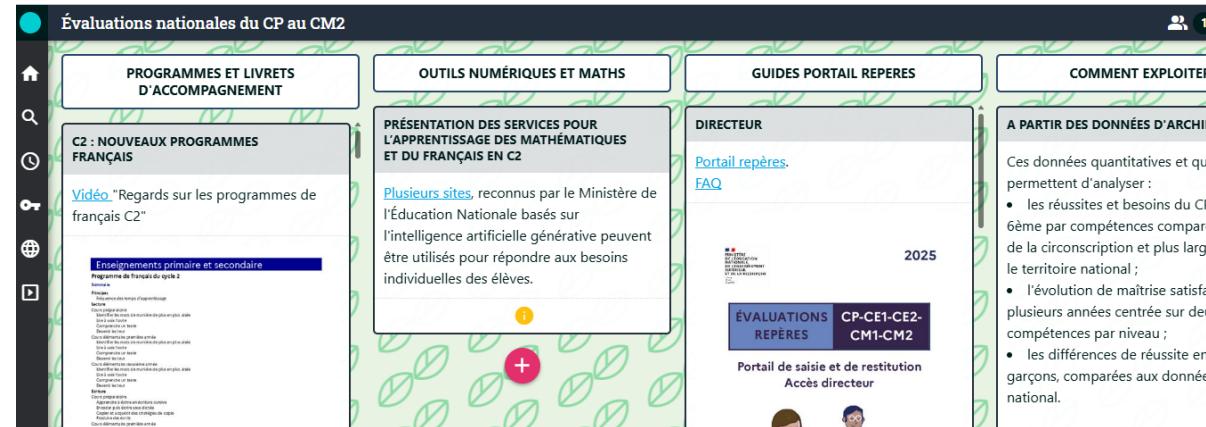
2.1. En cas de fermeture d'une classe dans une école - dispositions communes :

# Actualités

## Les évaluations nationales

- Digipad départemental : toutes les ressources Educscol regroupées

<https://digipad.app/p/1357845/7abd28febbec>



- Synthétiser votre stratégie de travail en équipe au moment des temps d'analyse prenant appui sur les données du **Portail Repères** et **d'Archipel**.

## Les évaluations nationales

*Schéma départemental : 6h - Traitement en équipe des résultats*

- 3h, le mercredi 07 janvier 2026, 13h30 - 16h30

Pour les équipes « Hors évaluation  
d'écoles » et « hors constellations »

écoles	lieux	intervenants
<b>EM + EE Ferry</b> <b>EM + EE Grands Crus</b>	EE GRANDS CRUS	Régis JOYEUX
<b>EM + EE Thorey</b> <b>EM + EE Rouvres</b> <b>EM + EE Ouges</b> <b>EM + EE Fenay</b>	Collège DORGELES	Claire VAUTRAIN
<b>EE Blum</b> <b>EM Freinet</b> <b>EE Carraz</b> <b>EM PEV</b> <b>EM + EE Mazue</b>	EE BLUM	Dominique PARIZOT D'HOOGE Vanessa CHATEAUX

- 3h de travaux en équipe, sous le pilotage des directeurs (date à remonter pour l'édition des OM)

## Les référents de circonscription

### pHARe

- Régis JOYEUX, CPC
- Romain CHEVANNE, Erun

### Santé mentale

- Dominique PARIZOT-D'HOOGE, CPC
- Samira MAÏTE, psychologue scolaire



### Prévention violence

- Jean-Marc RETY, coordonnateur REP+

### Labo Maths REP+

- Vanessa CHATEAUX, CPC REP+

## La coopérative scolaire

### Cadre juridique

Circulaire N°2008-095 DU 23-7-2008

La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

La création d'une association indépendante ou d'une section locale affiliée à l'OCCE relève du choix de ses membres.

Les coopératives scolaires revêtent deux formes juridiques distinctes :

- la coopérative scolaire constituée en association autonome
- la coopérative scolaire affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) est une section locale de l'association départementale OCCE.

/ ,



### Les dépenses autorisées

- Tout ce qui rentre dans le cadre d'un projet pédagogique géré par les enfants avec l'aide des adultes que ce soit au niveau d'une classe ou au niveau d'une école (sortie scolaire, voyage, entrée spectacle, musée, cinéma, etc.)
- Frais d'affranchissement (pour la coopérative, et non la direction)
- Pharmacie (pour les sorties et voyages)
- Les frais de gestion de la coop, l'affiliation à l'OCCE, l'assurance des biens et des personnes, frais bancaires
- Boissons, produits alimentaires, matériel pour un fête d'école
- Achat de livres, associé à un projet de classe ou école
- Abonnement à un journal pour la classe
- Frais d'impression pour un projet (cahier de vie, journal, correspondance...)
- Matériel pour des projets cuisine
- Petit matériel de cour, demandé en conseil d'enfants

### Les dépenses non autorisées

- L'achat d'un photocopieur ou son contrat de maintenance
- L'achat de matériel informatique, hi fi ou vidéo et l'entretien de celui ci
- Des logiciels de gestion de l'école ( edumoov...)
- Achats de fournitures pour le fonctionnement normal de la classe
- L'achat de structures de jeux, le vélo, draisiniennes pour la cour en maternelle, équipement du dortoir...
- Mobilier de classe
- Entrées et transport pour le cycle natation
- Livres pédagogiques, matériel arts plastique (en dehors d'un projet particulier)
- L'équipement de la salle des maîtres (micro-ondes, cafetière) : la mairie peut participer mais n'est pas dans l'obligation de le faire.

*Une coopérative ne peut pas se substituer à la Mairie dans les dépenses qui lui incombent de droit (gestion de fait)*

### Ce qui peut-être toléré

- L'achat d'un ou deux manuels scolaires manquants, ou de quelques fournitures scolaires, si aucune possibilité avec la Mairie à cette période.

### Points de vigilance

- L'aménagement des espaces scolaires fait partie des attributions de la Mairie car elle a la responsabilité de l'entretien et de l'aménagement des locaux scolaires, y compris la cour de récréation en tant que propriétaire des lieux.
- Le président de l'association pourrait être tenu pour responsable en cas d'accident lié à des aménagements réalisés par la coopérative.
- L'installation et l'entretien doit absolument être pris en charge par la Mairie.

## Sources de financement

- Les subventions publiques
- Les dons de fonds privés (possibilité de reçu pour dons Cerfa réalisé par l'OCCE 21, par exemple avec la TAP)
- Dons d'une association (APE ou autre)
- Les manifestations, buvettes, ...
- Les ventes de produits **MAIS...**

## La coopérative scolaire

### La revente de produits achetés sans transformation est illégale

*En effet, il s'agirait d'une action strictement commerciale puisque ces achats sont effectués en vue d'une revente, ce qui s'apparente à un acte purement commercial au sens de l'art. L 110 1 du Code de commerce et qui pourrait être axé de concurrence déloyale par rapport à une entreprise locale qui vend les mêmes articles mais qui est assujettie aux taxes d'un commerçant.*

- Une coopérative scolaire ne peut donc pas se retrouver en situation commerciale (revente de produit avec bénéfice sans transformation intermédiaire par les élèves), ni se trouver en concurrence avec un commerce local sans l'accord et/ou la participation de celui ci.

*Ex : une vente de brioches peut être envisagée si elles sont fabriquées par le boulanger local, mais ce dernier pourrait à juste titre porter plainte si elles provenaient d'un fournisseur différent.*

- D'autre part, nos coopératives scolaires et foyers coopératifs oeuvrent au sein d'un espace éducatif public et il convient de rappeler le nécessaire respect du principe de neutralité commerciale du service public de l'Éducation nationale.

## Ventes autorisées

- Les photos de classe article rappelant la réglementation
- Vente d'un calendrier conçu par l'école ou le calendrier OCCE
- Vente suite à un projet d'écriture (journal, livre, ...)
- Vente d'objets réalisés par les élèves (programmes, marché de Noël, ...)
- Buvettes et vente de produits alimentaires lors d'un événement de l'école
- Vente de gâteaux confectionnés par les parents ou enfants

## La sécurité dans les établissements

### Des exercices OBLIGATOIRES d'entraînement :

↳ 2 exercices pour le risque « **Incendie** » **dont 1 en Septembre**

1 exercice pour le risque « **Attentat- Intrusion** » **Avant fin P2**

1 exercice pour le risque « **Risques majeurs** » **Avant fin P3**

**SOLLICITER votre référent de  
gendarmerie ou de police**



Une application à renseigner obligatoirement pour **TOUS** les exercices



**R.E.S.C.U.E.**



Recensement des exercices de sécurité en établissement

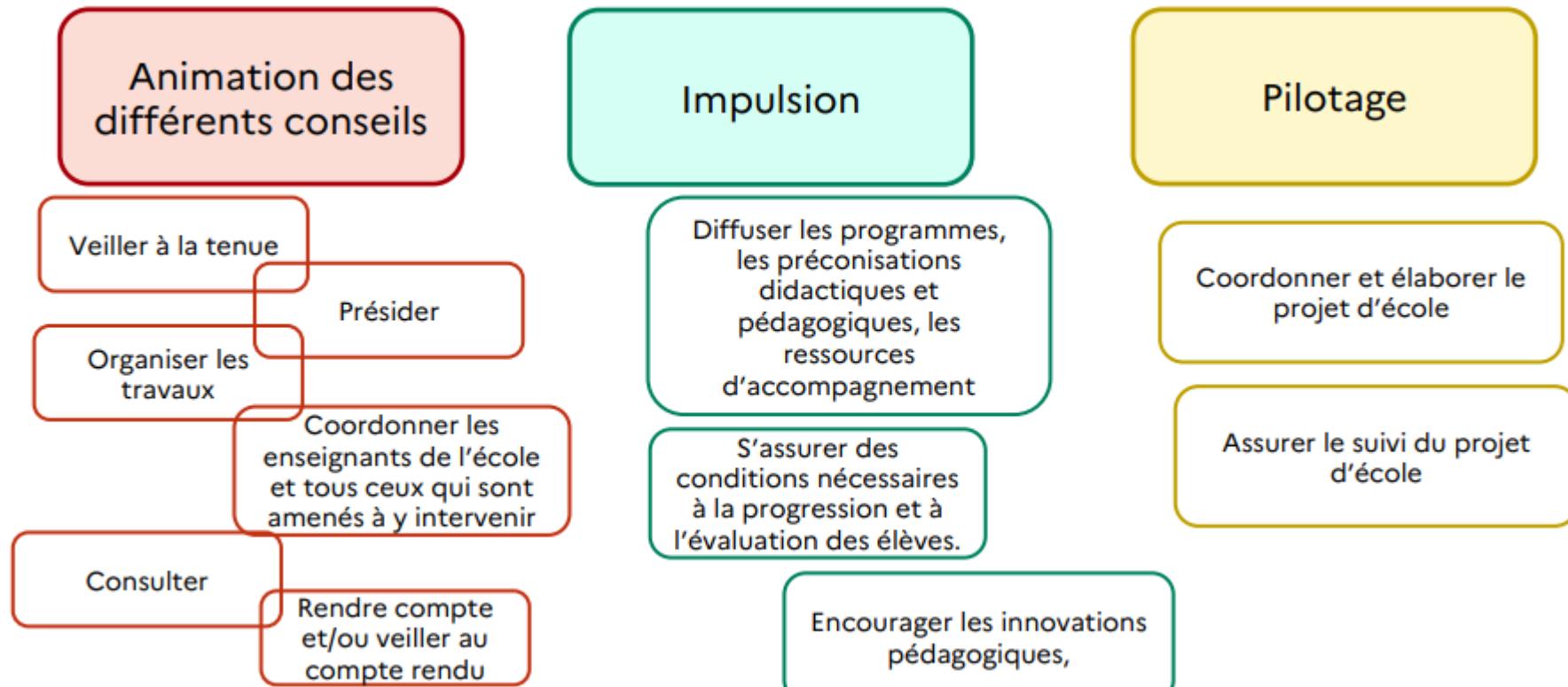
## Conseil d'école

### Relations avec les collectivités

- Si la question des travaux est un sujet, un conseil : anticiper en amont et non en direct avec le maire ou son représentant.
- Les remerciements sont toujours appréciés sur le PV  
*y compris lorsque les actions pédagogiques sont financés*  
*+ pour le Chenôve : Cité éducative*

# Pilotage pédagogique du directeur d'école

## La pédagogie : 1<sup>ier</sup> champ de responsabilité du directeur



## Les instances

# Pilotage pédagogique du directeur d'école

- Etablir une planification annuelle
- Fixer avec un ordre du jour
- Différencier le conseil des maitres et le conseil de cycle

### **Conseil de maîtres.**

Il donne son avis sur l'organisation du service qui est ensuite arrêtée par le directeur de l'école, conformément aux dispositions du décret n° 89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école.

Il peut donner des avis sur tous les problèmes concernant la vie de l'école.

Il exerce les attributions prévues aux articles D. 312-17 , D. 321-6 et D. 321-15 du code de l'éducation.

### **Conseil de cycles.**

Il réunit selon un calendrier établi plusieurs fois dans l'année, l'ensemble des enseignants d'un même cycle.  
Ces moments d'échange et de recherche permettent de définir :

- des conduites pédagogiques ;
- une cohérence dans la répartition des savoirs dans le cycle ;
- une continuité dans le suivi des élèves.

C'est le lieu où l'action collective des enseignants se construit, se nourrit, s'évalue et se régule.

## Un levier : (re) mobiliser les instances de concertation.

AVANT le conseil de cycle

Anticiper les contenus

Identifier les contenus

Planification sur l'année des conseils de cycles . Quels besoins? Quelles urgences ? Quelles demandes ?

Qui détermine les contenus ?  
Comment ?

Comment informez vous les enseignants du contenu du CC ??

Préparez vous un ODJ ? Le transmettez vous ?

Choisir les participants

Qui invitez vous au CC ?

Planifier dans le temps

Programmez-vous des CC sur l'année ? La période ? Le trimestre ? En fonction des besoins ??

Demandez-vous de la préparation en amont ?  
Comment ?

Comment vous-même préparez vous ce CC ?

Quelles ressources préparez - vous pour animer les CC ?

Quels temps les plus favorables avez-vous identifiés pour organiser les CC ?

Sur quels temps les avez - vous planifiés ?

## Un levier : (re) mobiliser les instances de concertation.

PENDANT le conseil de cycle

Gérer la parole

Quels sont vos gestes professionnels pour répartir la parole ?

Comment assurez-vous l'équilibre de la prise de parole ? Canaliser la parole des enseignants les plus assurés , ceux plus discrets, moins expérimentés . Gérer l'équilibre des tours de parole.

Gérer les responsabilités

Avez-vous défini une organisation particulière pour animer le CC ?

Quel rôle vous attribuez-vous ?

Attribuez-vous des rôles aux participants ? Lesquels ?

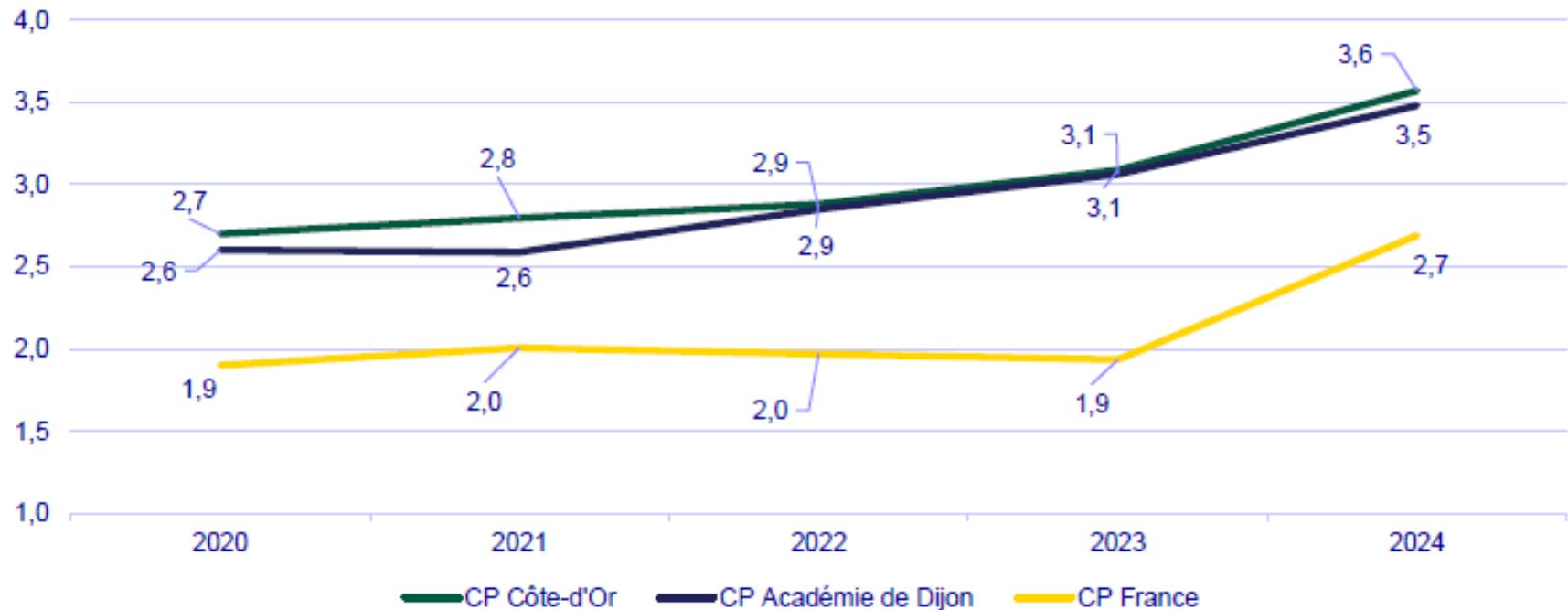
Gérer les outils de travail collectif

Avez-vous des ressources pour organiser le travail collectif ?

Comment gardez-vous traces de vos échanges ?

# Le parcours des élèves

## Taux de maintien au CP



## Le parcours des élèves

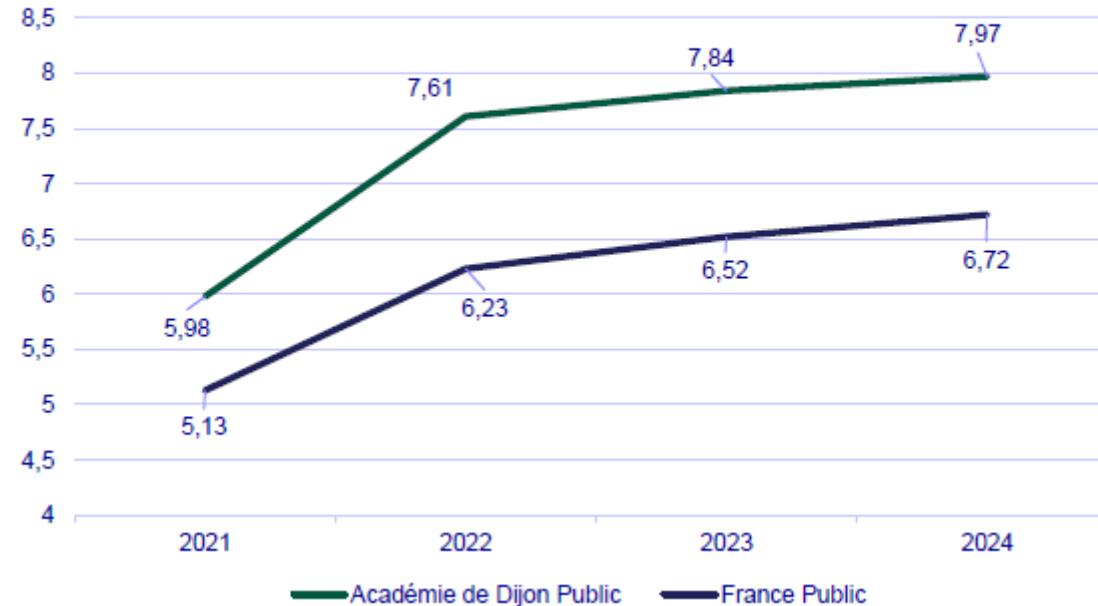
### Redoublements et retards

Echelle	2020	2021	2022	2023	2024
CP Côte-d'Or	2,7	2,8	2,88	3,09	3,57
CP Académie de Dijon	2,6	2,59	2,85	3,06	3,48
CP France	1,9	2,01	1,97	1,93	2,69
CE1 Côte-d'Or	2	2,36	1,58	2,08	2,47
CE1 Académie de Dijon	1,9	2,26	1,98	2,2	2,62
CE1 France	1,4	1,72	1,36	1,41	2,08
CE2 Côte-d'Or	1,8	1,78	1,7	1,95	2,63
CE2 Académie de Dijon	1,8	1,95	1,71	1,65	2,7
CE2 France	1,2	1,39	1,23	1,24	1,77
CM1 Côte-d'Or	0,5	0,58	0,48	0,53	1,07
CM1 Académie de Dijon	0,6	0,54	0,42	0,51	0,89
CM1 France	0,4	0,39	0,32	0,31	0,61
CM2 Côte-d'Or	0,5	0,86	0,55	0,43	0,79
CM2 Académie de Dijon	0,9	0,85	0,65	0,64	0,76
CM2 France	0,7	0,6	0,5	0,52	0,66
6e Côte-d'Or	0,78	0,64	0,53	0,53	0,72
6e Académie de Dijon	0,87	0,96	0,67	0,67	1,02
6e France	0,58	0,56	0,37	0,37	0,57

# Le parcours des élèves

## Redoublements et retards

Proportion d'élèves entrant en 6e avec au moins un an de retard - par secteur



## Le parcours des élèves

### Redoublements et retards

Proportion d'élèves entrant en 6e avec au moins un an de retard - en REP et REP+	2021	2022	2023	2024
Académie de Dijon Rep	11,12	10,09	10,97	11,29
France Rep	7,05	8,04	8,09	7,92
<b>Ecarts</b>	<b>4,07</b>	<b>2,05</b>	<b>2,88</b>	<b>3,37</b>
Académie de Dijon Rep+	7,07	10,12	30	13,85
France Rep+	9,26	10,36	9,87	10,44
<b>Ecarts</b>	<b>-2,19</b>	<b>-0,24</b>	<b>20,13</b>	<b>3,41</b>

## Le parcours des élèves

- **Orientations SEGPA** : retour des dossiers complets avant **le 05 janvier 2026**
- **Les maintiens GS** : se rapprocher de Mme Mokrani et des psychologues scolaires dès à présent - **Dossier MDPH obligatoire**
- **Point de vigilance sur l'efficacité du redoublement** : le maintien doit rester exceptionnel



« Le redoublement à l'école primaire est inefficace, inéquitable, coûteux, augmente le risque d'abandon précoce des études, et amoindri l'estime de soi des élèves. »



« Il est plus efficace d'individualiser l'aide apportée aux élèves, de différencier les enseignements ». <https://www.cnesco.fr/fr/redoublement/paroles-dexperts/impacts-du-redoublement/>

# Pilotage pédagogique du directeur d'école

## Le continuum pédagogique GS / CP

### Actions de liaisons

Apprendre à se connaître, connaître les lieux,  
rassurer, dédramatiser la rentrée au CP pour  
les élèves et les parents

### Actions de continuité

Cohérence des apprentissages  
La posture d'élève et le développement de  
l'autonomie



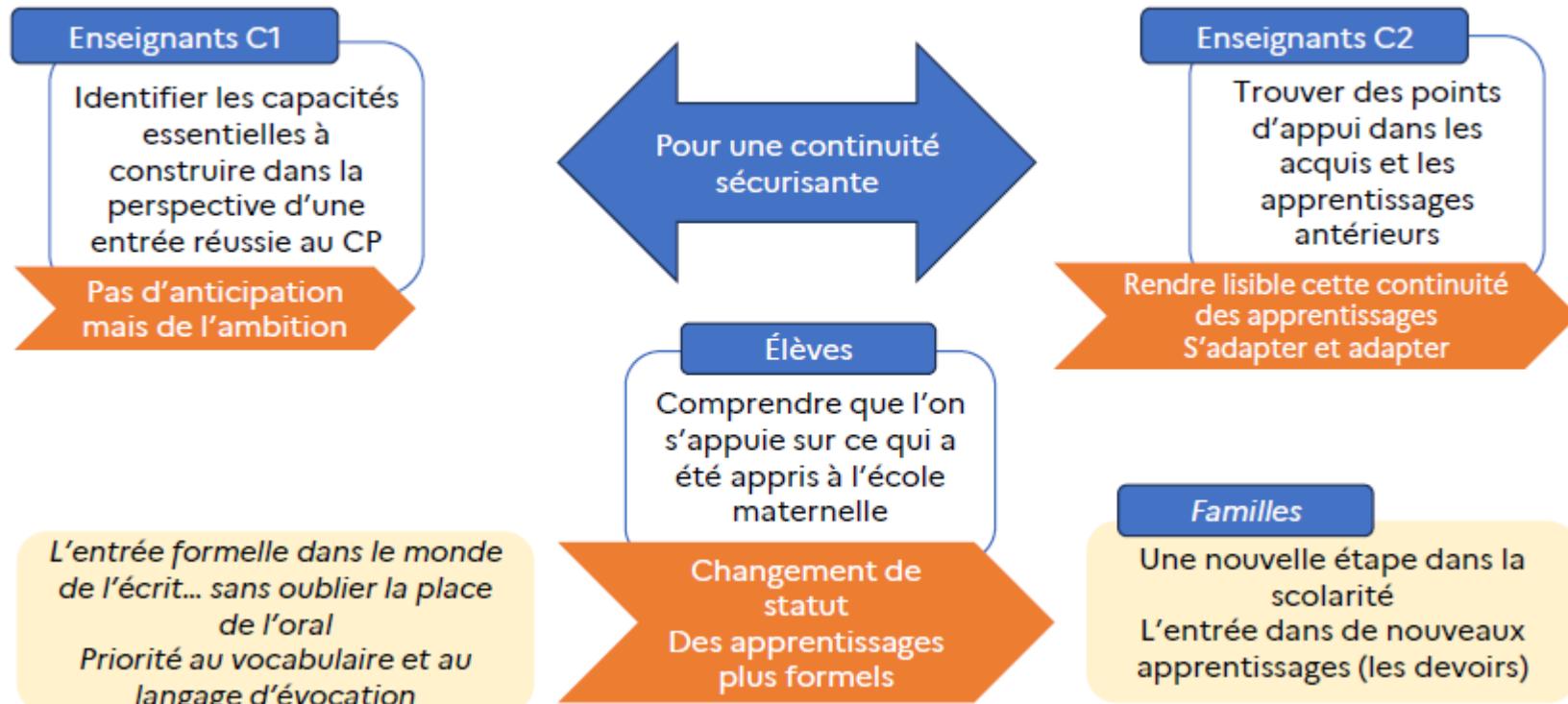
### LE PILOTAGE DU DIRECTEUR D'ECOLE

Des conseils inter-  
cycles dédiés

1. Accompagner l'aménagement des espaces et des temps dans le cadre de la liaison GS-CP pour une transition en douceur
2. Investir les temps institutionnels au service de la liaison GS-CP
3. Elaborer des parcours d'apprentissage et harmoniser les pratiques
4. Collaborer avec le RASED

# Pilotage pédagogique

## Le continuum pédagogique GS / CP





## 3. CINQ AXES D'ACTION POUR UNE TRANSITION SECURISEE/FACILITEE

- **Axe 1 : Les pratiques pédagogiques et les gestes professionnels**
  - La méthode de lecture, le geste d'écriture et la production d'écrits, l'enseignement de la compréhension, le lexique, la résolution de problèmes
- **Axe 2 : Les outils et les supports**
  - La valise pour le CP : Les référents communs, les affichages, les cahiers culturels, d'écrivain
- **Axe 3 : Les organisations et dispositifs**
  - Les aménagements des espaces et des temps,
- **Axe 4 : Les rencontres d'élèves**
  - Les actions régulières ; les actions ponctuelles
- **Axe 5 : L'accompagnement à la scolarité à l'école élémentaire**
  - Les rencontres, temps d'échanges avec les familles, les livrets d'accueil, les temps d'immersion, les temps partagés en classe, les APC parents-enfants

# Pilotage pédagogique

## Le continuum pédagogique GS / CP



### 1. Accompagner l'aménagement des espaces et des temps :

- Adapter les espaces et les temps pour favoriser la continuité GS-CP
- Mise en place d'espaces favorisant la coopération et le bien-être
  - création d'espaces DRAIC
  - aménagement des classes de CP dans la continuité de la GS



# Pilotage pédagogique

## Le continuum pédagogique GS / CP

- Évolution des temps d'accueil :  
Accueil dans les classes, ateliers variés et ciblés



- Participation croisée GS/CP
- Accueil des familles en classes
- Récréations communes et climat scolaire

## 2. Investir les temps institutionnels



- Les APC
- Les PPRE Passerelles
- Les temps d'échanges avec les familles
- Les évaluations nationales

# Pilotage pédagogique

## Le continuum pédagogique GS / CP

### 3. Élaborer un parcours d'apprentissage et harmoniser les pratiques

#### Répartition annuelle - liaison GS-CP



#### 4. Collaborer avec le RASED



- Pour aider à faire passer et analyser les résultats des évaluations
- Pour accompagner le dialogue avec les familles
- Pour mener un atelier philo lors de la visite de l'école
- Pour croiser les regards et accompagner la répartition des élèves dans les classes de CP



 <b>Continuité et liaison GS/CP</b> Fiche du projet interdisciplinaire Année 2025-2026		
<b>Écoles EMA Devosges &amp; EEA Nord</b>		
<b>Classes et enseignants</b> → 5 classes de GS ( Nicolas Defosse, David Gilbert, Pascale Tota, Laurence Chauchot, Héloïse Geay (complément de service), Thibault Flori + 2 classes de CP ( Ludivine Goux, Alida Moritchevot, Vanda Mousseron)		
<b>Titre du projet</b> → Littérature, production d'écrit et production plastique		
<b>Contenu du projet</b>		
Description	<p>Dans le cadre de la liaison GS/CP et du projet de circonscription, les élèves travailleront ensemble autour des <u>contes traditionnels</u>.</p> <p>Chaque classe découvrira un <u>album commun</u> (<i>Le loup est revenu</i>, Pennart).</p> <p>Les élèves écriront et illustreront collectivement de <u>nouveaux épisodes</u> afin de créer la suite de l'album.</p> <p>Les échanges se feront sous forme de <u>correspondance</u> inter-classes (lettres, dessins, écrits) et lors de deux rencontres au cours de l'année.</p> <p>La <u>production finale</u> sera un album illustré commun qui valorisera le travail de tous.</p>	<b>Compétences travaillées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En GS :</li> <li>• Comprendre une histoire, reformuler et inventer des suites.</li> <li>• Produire un énoncé oral dicté à l'adulte. Produire des essais d'écriture. Copier.</li> <li>• Identifier personnages, lieux, objets et structure narrative.</li> <li>• Participer à un projet collectif.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>En CP :</li> <li>• Lire et comprendre des textes courts.</li> <li>• Produire des phrases simples de manière autonome.</li> <li>• Réinvestir les connaissances en vocabulaire et orthographe.</li> <li>• Structurer un récit (début – développement – fin).</li> <li>• Coopérer avec des pairs .</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la continuité pédagogique entre la maternelle et l'élémentaire.</li> <li>• Développer le goût de la littérature et la connaissance du patrimoine culturel.</li> <li>• Encourager la production d'écrits adaptée à l'âge des élèves.</li> <li>• Renforcer les compétences en langage oral, lecture et écriture.</li> <li>• Permettre la coopération et l'entraide entre élèves de GS et CP.</li> <li>• Accompagner la transition vers l'école élémentaire dans un cadre sécurisant.</li> </ul>	<b>Axe 1.</b> Les pratiques enseignantes, les gestes professionnels liés aux apprentissages Lecture à voix haute et mise en réseau de contes traditionnels. Ateliers de reformulation, dictée à l'adulte, écriture accompagnée et autonome. Activités de compréhension : images séquentielles, jeux de rôle, marionnettes. Valorisation des productions orales et écrites.
	<b>Axe 2.</b> Les outils et supports Albums de contes traditionnels (Petit Chaperon rouge, Boucle d'or, etc.). Supports visuels : images séquentielles, illustrations, marionnettes. Matériel pour arts visuels (feutres, peinture, collage). Supports de correspondance : lettres, enveloppes, affichages, outils numériques (CANVA, enregistrements audio).	<b>Axe 3.</b> Les rencontres d'élèves → 1 <sup>re</sup> rencontre (période 3 ou 4) : jeux autour de l'album choisi, jeux de compréhension et de langage → 2 <sup>re</sup> rencontre (période 5) : finalisation de l'album, restitution du projet.
		<b>Axe 4.</b> Les organisations et dispositifs Travail en alternance : activités dans chaque classe + échanges de productions (courriers). Groupes mixtes GS/CP lors des rencontres. Binômes ou petits groupes pour favoriser la coopération. Production finale collective (un album unique ou un exemplaire par classe).
		<b>Axe 5.</b> L'accompagnement à la scolarité pour le passage à l'école élémentaire Familiarisation des GS avec les espaces et les adultes de l'école élémentaire. Mise en situation de lecture et d'écriture partagée avec les CP. Développement de l'autonomie et de la confiance en soi. Valorisation des compétences langagières et créatives acquises en maternelle.



# Pilotage pédagogique

## Le continuum pédagogique GS / CP

OUTILS & RESSOURCES A DISPOSITION  
Circonscription EA & MM21



# Pilotage pédagogique

## Le continuum pédagogique GS / CP

I.E.N. - Circonscription mission maternelle



NOTES D'INFORMATION ▶

RESSOURCES ▶

PÉDAGOGIE INNOVANTE ▶

PARCOURS DE L'ÉLÈVE ▶

EVALUATION POSITIVE ▶

TEXTES ET RÉFÉRENCES ▶

PARTENAIRES ▶

E-PRIM21

SANTÉ-SÉCURITÉ

SITES PÉDAGOGIQUES  
DÉPARTEMENTAUX ▶

Les circonscriptions

Écoles d'application  
ACM

Archives de catégorie : Continuité Grande Section – CP

CONTINUITÉ GRANDE SECTION - CP

### DIAPORAMA LIAISON GRANDE SECTION / CP

⌚ 3 SEPTEMBRE 2023 ⚖ ERUN BEAUNE



« Pour une entrée sécurisée au CP »

LIAISON GRANDE SECTION / CP  
Ecoles d'application

Catherine PASCUAL, IEN Mission maternelle 21  
Albane MANDRY, CPC IENA

DSDEN de la Côte-d'Or  
Circonscription Mission  
Maternelle

2G, rue Général Delaborde  
BP 81 921  
21019 Dijon cedex

tél. : 03 45 21 52 02  
[ce.ien-maternelles21@ac-dijon.fr](mailto:ce.ien-maternelles21@ac-dijon.fr)

**le'P'tit Tic**  
usages du numérique à la maternelle

<https://maternelles21.cir.ac-dijon.fr/category/parcours-de-leleve/continuite-grande-section-cp/>